

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 novembre 2011

DCM N° 11-11-20

Objet : Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution de la Délibération du Conseil Municipal en date du 30 Avril 2009, ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions administratives.

Rapporteur : M. le Maire

1er cas

Décisions prises par M. le Maire

1°

Recours contentieux

| DATE DU RECOURS | OBJET | N° ACTES | ELU / JURIDICTION CONCERNEE |
|-----------------|--|----------|--------------------------------------|
| 6 octobre 2011 | Recours en indemnisation consécutif au préjudice commercial suite aux travaux de rénovation et de transformation en secteur piétonnier de la Place Saint-Louis | 5.8 | Tribunal Administratif de Strasbourg |
| 21 octobre 2011 | Référé suspension contre l'arrêté du Maire du 26 octobre 2010 accordant un permis de construire à METZ HABITAT TERRITOIRE pour la construction d'un collectif de 16 logements rue Roederer | 5.8 | Tribunal Administratif de Strasbourg |
| 22 octobre 2011 | Référé suspension contre la décision implicite ayant conduit à la mise en œuvre des travaux concernant le Mettis dans le secteur sauvegardé | 5.8 | Tribunal Administratif de Strasbourg |
| 22 octobre 2011 | Recours en annulation contre la décision implicite ayant conduit à la mise en œuvre des travaux concernant le Mettis dans le secteur sauvegardé | 5.8 | Tribunal Administratif de Strasbourg |
| 25 octobre 2011 | Requête aux fins d'obtenir l'autorisation de procéder à l'enlèvement de conteneurs à vêtements installés sans droit ni titre sur le domaine public routier | 5 .8 | Tribunal de Grande Instance de Metz |

2°

Décisions rendues

| DATE DECISION | NATURE DE LA DECISION | OBJET | N° ACTES | ELU /JURIDICTION CONCERNEE | OBSERVATIONS / DECISIONS |
|-------------------|-----------------------|--|----------|--------------------------------------|--|
| 27 septembre 2011 | Ordonnance | Demande d'annulation de la décision du Maire de la Ville de Metz en date du 20 décembre 2002 d'exercer son droit de préemption et d'acquérir l'immeuble non-bâti sis rue du Vignoble à Metz | 5.8 | Tribunal Administratif de Strasbourg | Ordonnance de rejet. |
| 3 octobre 2011 | Ordonnance | Requête en référé contre la décision de Monsieur le Maire de Metz en date du 30 juin 2011 accordant un permis de construire pour la construction d'une maison individuelle 23 rue Bérouard | 5.8 | Tribunal Administratif de Strasbourg | Ordonnance de rejet. |
| 11 octobre 2011 | Ordonnance | Recours en annulation contre la décision de Monsieur le Maire de Metz en date du 12 octobre 2010 accordant un permis de construire pour une extension de la maison 1B rue de la Grande Armée | 5.8 | Tribunal Administratif de Strasbourg | Ordonnance de désistement. |
| 25 octobre 2011 | Ordonnance | Requête aux fins d'obtenir l'autorisation de procéder à l'enlèvement de conteneurs à vêtements installés sans droit ni titre sur le domaine public routier | 5.8 | Tribunal de Grande Instance de Metz | La Ville de Metz est autorisée à faire procéder à l'enlèvement desdits conteneurs, à les entreposer dans ses locaux et à disposer du contenu faute de réclamation par leur propriétaire dans les 8 jours suivant leur enlèvement pour en faire don à des associations caritatives. |

2ème cas

Décision prise par Mme BORI, Adjoint au Maire

Date de la décision : 3 octobre 2011

N° acte : 9.1

Madame Danielle BORI, Adjoint au Maire chargé des Affaires Scolaires,

VU les articles L2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2008,

VU l'avis favorable de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Moselle en date du 22 septembre 2011,

VU l'avis favorable du Conseil d'Ecole de l'école élémentaire du Haut de Queuleu en date du 21 juin 2011,

VU l'avis favorable de la Commission de l'Enseignement,

DECIDE d'attribuer à l'école élémentaire Du Haut de Queuleu le nom d'école « Jean Burger »

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43

Absents : 12

Dont excusés : 12

Référence nomenclature «ACTES» : 5.2